

L'extrémisme violent aujourd'hui

Congrès Mouvement pour la Paix, 4 novembre 2017

L'extrémisme violent est un affront aux valeurs de la société civile engagée dans le maintien d'une paix positive et dans la promotion d'une vraie démocratie, de la sécurité humaine, du développement durable et de la protection des droits humains. L'extrémisme violent met en péril notre humanité dans toute la région euro méditerranéenne. Les mouvements extrémistes détournent et exploitent cyniquement les croyances religieuses, les différences ethniques et les idéologies politiques afin de gagner le pouvoir politique et agir contre les droits humains et les libertés fondamentales. Les mouvements fanatiques qui propagent le racisme, l'ultra nationalisme et les idéologies d'extrême droite gagnent en élan et en représentation institutionnelle.

Nous entendons par l'extrémisme violent (ou les extrémismes violents) les idéologies qui aspirent à atteindre le pouvoir politique en optant pour l'usage de moyens violent au lieu de la persuasion. Les idéologies de l'extrémisme violent sont basées sur valeurs totalitaires, fanatiques, intolérantes, patriarcales, anti-démocratiques et anti-pluralistes. Les idéologies d'extrémisme violent peuvent être adoptées par des individus, des groupes, des corporations ou des Etats.

Rien ne peut justifier l'extrémisme violent mais nous devons aussi admettre qu'il n'apparaît pas dans le vide. La preuve qualitative disponible pointe la présence de certains facteurs récurrents, qui sont communs entre une large variété de pays de la région euro-méditerranéenne et qui mènent, parfois isolément et parfois combinés avec d'autres facteurs, à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

Pendant les dernières décennies, nos gouvernements euro méditerranéens ont cherché à aborder l'extrémisme violent en se limitant aux mesures sécuritaires du contre-terrorisme. Nous considérons que ces stratégies sécuritaires contre-terroristes ne peuvent assécher les ressources émotionnelles et sociales de la radicalisation violente et risquent d'empirer le problème.

Au nom du combat contre le terrorisme, nous avons observé une utilisation extensive de la force militaire et l'adoption d'un arsenal juridique répressif, qui a été jusque-là non seulement inefficace, mais aussi responsable de violations tragiques des droits humains et de l'augmentation globale de la souffrance humaine.

La réaction anxieuse a aussi encouragé des surréactions en termes de sécurité nationale, par lesquelles nos libertés fondamentales et nos droits civils et politiques ont été restreints et ont fait l'objet de surveillance, et nos valeurs de pluralité et de démocratie ont été limitées par un état d'urgence généralisé.

Au nom du combat contre le terrorisme, les gouvernements ont réduit les libertés politiques et ont imposé des mesures restrictives contre les défenseurEs des droits humains et les activistes de la société civile dans plusieurs pays. Les Etats invoquent systématiquement la sécurité nationale et la sûreté publique pour rétrécir l'espace des activités de la société civile indépendante.

La lutte contre le terrorisme contribue à un recul alarmant et constant dans la promotion des

droits civils et politiques des individus. Dans le contexte d'une scène mondiale multipolaire fortement conditionnée par une évolution sans précédent des réponses nationales, régionales et internationales aux nouvelles menaces terroristes, les principes du droit international humanitaire et des droits humains semblent avoir été relégués à une zone d'ombre se situant entre la lutte « nécessaire et légitime » contre le terrorisme et les violations flagrantes qui sont commises par celui-ci.

Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, une vague sécuritaire croissante aux niveaux national et international s'est peu à peu imposée de façon hégémonique comme réponse à la perception de l'existence d'une sérieuse menace pour la paix et la sécurité mondiale. Depuis le début du XXI^e siècle, les terribles expressions des nouvelles dimensions de la menace terroriste au niveau mondial ont entraîné des changements importants et inévitables dans les programmes juridiques, politiques, économiques et de défense des États et des organisations internationales, ce qui a donné lieu à l'apparition d'incompatibilités croissantes entre une grande partie des mesures antiterroristes et le respect, la protection et la promotion des droits humains.

En tant que partie fondamentale de la lutte contre la terreur, l'adoption de nouveaux cadres législatifs nationaux en matière de sécurité (ambigus quant à la définition des crimes de terrorisme, mais sévères en ce qui concerne la définition de la peine), a été caractérisée ces dix dernières années par un engagement juridique marqué par l'augmentation des pouvoirs étatiques dans le domaine des politiques de sécurité, de contrôle, de surveillance, de répression et de punition qui ont systématiquement bafoué les droits et les libertés fondamentales des sociétés et des personnes. L'organisation Human Rights Watch avertit que, depuis 2013, au moins 47 pays ont adopté de nouvelles mesures contre le terrorisme, faisant apparaître la vague de mesures plus rigoureuses adoptées depuis les attaques de 2001.

L'OPEV veut mettre à l'œuvre l'idéalisme, l'espoir, la créativité et l'énergie de groupes de la société civile partout dans la région euro-méditerranéenne, afin de générer une alternative effective à la radicalisation violente. Nous devons toutes et tous nous lever contre l'extrémisme violent. Et nous sommes prêts à contribuer. Veuillez nous joindre sur www.opev.org